



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120233

DESAFFECTATION D'UNE EMPRISE DE TERRAIN INTEGREE AU SEIN
DU GROUPE SCOLAIRE ERNEST PEROCHON, APRES ACCORD DE
MADAME LA PREFETE DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**DESAFFECTATION D'UNE EMPRISE DE TERRAIN INTEGREE AU
SEIN DU GROUPE SCOLAIRE ERNEST PEROCHON, APRES ACCORD
DE MADAME LA PREFETE DES DEUX-SEVRES**

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 20 février 2012, le Conseil municipal a sollicité l'avis de Madame la Préfète des Deux-Sèvres pour la désaffectation d'une emprise de terrain d'une superficie de 785 m², cadastrée section BE n° 342 intégrée au sein du groupe scolaire Ernest Pérochon.

Dans son courrier en date du 17 avril 2012, Madame la Préfète nous a fait savoir qu'elle émettait un avis favorable à la demande présentée par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider la désaffectation de l'emprise de terrain intégrée au sein du groupe scolaire Ernest Pérochon et prononcer le déclassement du domaine public de cette emprise.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE